

VILLE DE MONTVILLE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie de MONTVILLE le lundi 16 septembre 2019 à 19 h en session ordinaire.

Mme le Maire a rendu compte des décisions prises dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal.

- 1) Rapport annuel 2018 de VEOLIA Eau pour le contrat de concession du Service Public d'Assainissement (Ville de Montville)
Le Conseil Municipal a pris acte, à l'unanimité (pour : 24, contre : 0, abstention : 0), de la présentation et de l'examen du rapport annuel 2018 de VEOLIA Eau, concessionnaire du service public d'assainissement collectif, sur la commune de Montville.
- 2) Adoption du rapport sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Collectif 2018
Le Conseil Municipal a adopté, à l'unanimité (pour : 24, contre : 0, abstention : 0), le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2018 qui sera transmis aux services préfectoraux et mis en ligne sur le site www.services.eaufrance.fr. Les indicateurs de performance seront renseignés et publiés sur le SISPEA.
- 3) Rapport d'activité 2018 du Service Public d'Assainissement Non Collectif
Le Conseil Municipal a pris acte, à l'unanimité (pour : 24, contre : 0, abstention : 0), de la présentation et de l'examen du rapport annuel 2018 de VEOLIA Eau relatif au service public d'assainissement non collectif.
- 4) Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif 2018
Le Conseil Municipal a adopté, à l'unanimité (pour : 24, contre : 0, abstention : 0), le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif 2018 qui sera transmis aux services préfectoraux et mis en ligne sur le site www.services.eaufrance.fr. Les indicateurs de performance seront renseignés et publiés sur le SISPEA.
- 5) ENEDIS-EDF – Compte rendu annuel d'activité 2018
Le Conseil Municipal a pris acte, à l'unanimité (pour : 24, contre : 0, abstention : 0), de la présentation du compte rendu annuel d'activité 2018 d'ENEDIS-EDF.
- 6) Contrat de concession entre la Ville de Montville et GRDF – Compte rendu annuel d'activité 2018
Le Conseil Municipal a pris acte, à l'unanimité (pour : 24, contre : 0, abstention : 0), de la présentation du compte rendu de concession 2018 de GRDF.
- 7) Communauté de Communes Inter Caux Vexin – Rapport d'activités 2018
Le Conseil Municipal a pris acte, à l'unanimité (pour : 24, contre : 0, abstention : 0), de la présentation du rapport d'activités 2018 de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin.
- 8) Communauté de Communes Inter Caux Vexin – Rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du Service Public de Prévention et de Gestion des déchets
Le Conseil Municipal a pris acte, à l'unanimité (pour : 24, contre : 0, abstention : 0), de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets de l'année 2018.
- 9) Modification du tableau des effectifs
Le Conseil Municipal, à l'unanimité (pour : 24, contre : 0, abstention : 0), afin de tenir compte des besoins de la collectivité, a approuvé la modification du tableau des effectifs, portant sur la création d'un poste de gardien-brigadier et d'un adjoint d'animation 28h/semaine.

- 10) Révision statutaire 2020 du Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime
Le Conseil Municipal, à l'unanimité (pour : 24, contre : 0, abstention : 0), a approuvé les statuts modifiés, ainsi que le règlement intérieur modifié du SDE 76.
- 11) Projet de fusion des établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD) de Maromme – Notre-Dame-de-Bondeville et Montville
Le Conseil Municipal, à l'unanimité (pour : 22, contre : 0, abstention : 0) – M. Pascal MARTIN, Président du Conseil Départemental, n'a pas pris part au vote :
- a émis un avis favorable au regroupement des capacités des trois EHPAD : Le Village des Aubépins de Maromme, La Côte de Velours de Notre-Dame-de-Bondeville et Les Myosotis de Montville, à compter du 1^{er} janvier 2020,
 - a autorisé l'EHPAD Les Myosotis de Montville à transférer l'autorisation vers l'EHPAD du Village des Aubépins de Maromme dans le cadre d'une fusion-absorption. L'établissement médico-social de ressort intercommunal ainsi recomposé avec toutes les autorisations sera dénommé le Trait d'Union du Cailly, à partir du 1^{er} janvier 2020,
 - a autorisé Madame le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches nécessaires en ce sens et à prendre toutes décisions et dispositions afin de mener à bien cette fusion par absorption.
- 12) Mise à disposition d'un terrain communal
Le Conseil Municipal, à l'unanimité (pour : 24, contre : 0, abstention : 0) :
- a approuvé le projet de convention pour la mise à disposition du terrain communal repris au cadastre de la section E sous le numéro 208, pour une durée de 12 mois reconductible,
 - a fixé le montant de la redevance annuelle à 700 €, révisable chaque année par délibération du Conseil Municipal,
 - a autorisé Madame le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir entre la commune et les preneurs.
- 13) Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) – Evaluation des charges transférées au titre de l'année 2019
Le Conseil Municipal, à l'unanimité (pour : 24, contre : 0, abstention : 0), a :
- approuvé le rapport définitif de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) en date du 6 septembre 2019,
 - dit que l'attribution de compensation définitive de la commune de Montville au titre de l'année 2019 s'élève à 492 479,04 €, après déduction des charges transférées.